







Communiqué de presse

18 juillet 2017

Contournement ferroviaire du site industriel de Donges : des compensations environnementales pas à la hauteur !

L'enquête publique relative au projet contournement ferroviaire des sites industriels de Donges (44) s'est ouverte le 19 juin 2017 et se clôture le 19 juillet 2017. Les associations FNE Pays de la Loire, Bretagne-Vivante, la LPO 44 et l'UDPN 44 demandent à ce que les mesures compensatoires prévues soient revues. Explications.

Un projet souhaité par nos associations

Nos associations confirment lors de cette enquête publique leur adhésion à ce projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges. Il en va de la sécurité des personnes utilisant le train sur cette ligne fortement fréquentée. Comme le souligne Jean-Christophe Gavallet, président de FNE Pays de la Loire "Le fait de contourner les sites industriels de Donges permettra de réduire le risque par 10 et de sortir de la zone des risques à cinétique rapide".

Une bonne application de l'évitement et de la réduction des impacts environnementaux ...

"Nos associations soulignent le bon travail réalisé par le porteur de projet pour éviter au maximum les zones à enjeux environnementaux que ce soit pour le tracé de la ligne ferroviaire ou pour les aménagements connexes (bases de vie, piste cyclables, ...) et pour réduire, lorsque cela était possible, ces impacts" comme le fait remarquer Joël BOURLÈS de la LPO 44.

... mais des mesures de compensations qui laissent à désirer

Pour Alexis VIAUD, administrateur de Bretagne-Vivante, "nos associations sont fortement déçues des mesures compensatoires proposées et ce malgré les propositions que nous avons pu faire au porteur de projet dès 2015 et réitérées dans le détail fin 2016-début 2017. Nous demandons à ce que ces mesures soient réétudiées et puissent être améliorées au regard de nos propositions".

CONTACTS PRESSE

- Jean-Christophe GAVALLET président de FNE Pays de la Loire 06 88 14 57 98
- Gwénola KERVINGANT présidente de Bretagne-Vivante 06 88 70 74 78
- Joël BOURLES administrateur de la LPO 44 06 75 70 00 64
- Chrystophe GRELLIER président de l'UDPN 44 06 79 91 48 15